

# Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

Gujarat Fluorochemicals Ltd.

Version Num: 2.1

Fiche de données de sécurité (Conforme au Règlement (UE) n ° 2015/830)

Code d'alerte du risque:2

Date d'émission:09/06/2018

Date d'impression: 02/09/2018

S.REACH.FRA.FR

## SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)
Synonymes	KB3402, KB4303, KB4602, KB4603, KB6252, KB6253
Autres moyens d'identification	Pas Disponible

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Rubber Product
Utilisations déconseillées	Sans Objet

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	Gujarat Fluorochemicals Ltd.
Adresse	12/ A GIDC Dahej Industrial Estate India
Téléphone	+91-2641-618333
Fax	+91-2641-618012
Site Internet	www.gfl.co.in; www.fluonox.co.in
Courriel	contact@gfl.co.in

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	Gujarat Fluorochemicals Ltd
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	+91-2641-618080-81
Autres numéros de téléphone d'urgence	Pas Disponible

## SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP] [1]	H412 - Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 3
Légende:	1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger	Sans Objet
--------------------------	------------

MENTION D'AVERTISSEMENT **SANS OBJET**

### Déclaration(s) sur les risques

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
------	--

**Déclaration(s) supplémentaires**

Sans Objet

**Déclarations de Sécurité: Prévention**

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
------	---------------------------------------

**Déclarations de Sécurité: Réponse**

Sans Objet

**Déclarations de Sécurité: Stockage**

Sans Objet

**Déclarations de Sécurité: Élimination**

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.
------	--

**2.3. Autres dangers**

Les effets cumulatifs peuvent résulter des suites d'expositions\*.

Peut provoquer des gênes pour le système respiratoire\*.

REACH - Art.57-59: Le mélange ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC) à la date d'impression SDS.

**SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS****3.1. Substances**

Voir Composition sur les ingrédients Section 3.2

**3.2. Mélanges**

1.Numéro CAS 2.EC Num 3.Numéro index 4.Numéro REACH	%[poids]	Nom	Classification selon la directive EC Numéro 1272/2008 [CLP]
1.25190-89-0 2.Pas Disponible 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	>=96	<u>Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène et le tétrafluoroéthylène</u>	Sans Objet
1.75768-65-9 2.278-305-5 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	<=1.3	<u>benzyltriphenylphosphonium, sel avec 4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]bis[phéno]l (1:1)</u>	Sans Objet
1.1478-61-1 2.216-036-7 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	<=2	<u>4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL</u>	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 1, Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, catégorie 1, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3; H315, H319, H410, H335 [1]
1.1100-88-5 2.214-154-3 3.Pas Disponible 4.Pas Disponible	<=0.5	<u>chlorure-de-benzyltriphenylphosphonium</u>	Toxicité aiguë (par voie orale), catégories de danger 3, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3, Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2, Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2; H301, H335, H319, H315 [1]

**Légende:**

1. Classé par Chemwatch; 2. Classification tirée du règlement (UE) no 1272/2008 - Annexe VI; 3. Classement établi à partir de C &amp; L; \* EU IOELVs disponible

**SECTION 4 PREMIERS SECOURS****4.1. Description des premiers secours**

<b>Contact des yeux</b>	Si ce produit entre en contact avec les yeux : <ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Rincez la région touchée à l'eau.</li> <li>▶ Si l'irritation persiste, consultez un médecin.</li> <li>▶ Seule une personne qualifiée peut ôter les lentilles de contact après une blessure de l'œil.</li> </ul>
-------------------------	---

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

	<p>Pour les brûlures <b>THERMIQUES</b>:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Ne pas retirer les lentilles de contact</li> <li>▸ Allonger la victime, sur un brancard si disponible et poser un pansement sur <b>les deux yeux</b>, s'assurer que les pièces de tissu de maintient n'appuient pas sur l'œil blessé en plaçant des pansements épais sous les tissu de maintient, en-dessous et au-dessus de l'œil.</li> <li>▸ Rechercher une assistance médicale de manière urgente ou transporter à l'hôpital.</li> </ul>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Lavez les régions touchées avec beaucoup d'eau (et du savon si possible). Consultez un médecin s'il y a une irritation.</li> </ul> <p>En cas de brûlure:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Appliquer immédiatement de l'eau froide sur les brûlures, par immersion ou bandage avec des linges saturés.</li> <li>▸ Ne pas retirer ou couper les vêtements au-dessus de la zone brûlée. Ne pas retirer les vêtements qui ont adhéré à la peau car ceci peut causer d'autres blessures.</li> <li>▸ Ne pas percer les ampoules ou retirer le produit solidifié.</li> <li>▸ Couvrir rapidement la blessure avec un vêtement propre afin de prévenir une infection et amoindrir la douleur.</li> <li>▸ Pour les brûlures importantes, draps, serviettes ou taies d'oreillers sont parfaits ; laisser des trous pour les yeux, le nez et la bouche.</li> <li>▸ Ne pas appliquer d'onguent, d'huile, de beurre, etc. en toute circonstance sur une brûlure.</li> <li>▸ De l'eau peut être fournie en petites quantités si la personne est consciente.</li> <li>▸ En toutes circonstances, de l'alcool ne doit pas être fourni.</li> <li>▸ Réassurer.</li> <li>▸ Traiter pour un choc en conservant la personne au chaud et dans une position allongée.</li> <li>▸ Rechercher et prévenir une aide et un conseil médical personnalisé à l'avance pour indiquer la cause et l'étendue des blessures et l'estimation de l'heure d'arrivée du patient.</li> </ul>
<b>Inhalation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré.</li> <li>▸ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.</li> </ul>
<b>Ingestion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Rincez la bouche avec beaucoup d'eau.</li> <li>▸ Si l'irritation ou la gêne continuent, consultez un médecin.</li> </ul>

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir la section 11

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

## SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

- Ne pas diriger un jet solide d'eau ou de mousse sur le matériau enflammé fondu ; ceci peut provoquer un éclaboussement et répandre l'incendie.
- Mousse.
- Poudre chimique sèche.
- BCF (lorsque le règlement le permet).
- Dioxyde de carbone.
- Eau pulvérisée - En cas de feux majeurs uniquement.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Incompatibilité au feu</b>	Éviter un contact avec les agents oxydants i.e. nitrates, acides oxydants, décolorants avec chlore, chlore de piscine etc. car un allumage peut survenir.
-------------------------------	---

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Lutte Incendie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque.</li> <li>▸ Porter un appareil respiratoire plus des gants de protection.</li> <li>▸ Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau.</li> <li>▸ Utiliser de l'eau fournie sous forme de spray fins pour contrôler le feu et refroidir les zones adjacentes.</li> <li>▸ Ne pas approcher des containers suspectés être chauds .</li> <li>▸ Refroidir les containers exposés au feu avec des sprays d'eau depuis un endroit protégé.</li> <li>▸ Si possible en toute sécurité, retirer les containers de l'itinéraire du feu.</li> <li>▸ L'équipement devrait être complètement décontaminé après usage.</li> </ul>
<b>Risque D'Incendie/Explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Solide combustible qui brûle mais propage difficilement les flammes.</li> <li>▸ Éviter la génération de poussières, particulièrement de nuage de poussière dans un lieu non-ventilé ou confiné car les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air ou toutes autres sources d'allumage i.e. flamme ou étincelle, vont provoquer un feu ou une explosion. Des nuages de poussières générées par un fin grattement du solide sont un risque particulier ; l'accumulation de fines poussières peut brûler rapidement et avec force si allumé.</li> <li>▸ Les poussières sèches peuvent également être chargées électrostatiquement par des turbulences, un transport par route, un déchargement dans des conduits d'échappements et durant le transport.</li> <li>▸ La constitution des charges électrostatiques peut être stopper en les liant et avec une mise à la terre.</li> </ul>

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

- Les équipements de manipulation de poudre tels que collecteurs de poussières, séchoirs et moulins peuvent nécessiter des mesures de protection particulières telles qu'une explosion produisant un puissant souffle.
- Les produits de combustion incluent:
- ,
  - Monoxyde de carbone (CO)
  - ,
  - dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)
  - ,
  - fluorure d'hydrogène (HF)
  - ,
  - autres produits de pyrolyse typiques de la combustion de produits organiques.
- Peut émettre des fumées toxiques.  
Peut émettre des fumées corrosives.
- ATTENTION:** Une contamination de liquide chauffé/en fusion avec de l'eau peut provoquer une explosion violente de vapeur, avec dispersion des contenus bouillants.

## SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Voir l'article 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Voir section 12

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Eclaboussures Mineures</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Nettoyer immédiatement les éclaboussures.</li> <li>▸ Eviter de respirer les poussières et éviter un contact avec la peau et les yeux.</li> <li>▸ Porter des vêtements de protection, des lunettes de sécurité, des gants et un respirateur contre les poussières.</li> <li>▸ Suivre les procédures de nettoyage à sec et éviter de créer de la poussière.</li> <li>▸ Aspirer, retirer avec une pelle ou aspirer.</li> <li>▸ Placer le produit répandu dans un container propre, étiqueté, sec et avec une système de fermeture.</li> </ul>
<b>Eclaboussures Majeures</b>	<p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ <b>ATTENTION:</b> Avertir le personnel dans la zone.</li> <li>▸ Alerter les Services d'urgences et leur indiquer la nature et le lieu du risque.</li> <li>▸ Vérifier les contacts personnels en portant des équipements de protection.</li> <li>▸ Prévenir, par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les cours d'eau.</li> <li>▸ Récupérer autant de produit que possible.</li> <li>▸ <b>SI SEC:</b> Utiliser les procédures de nettoyage à sec et éviter e générer de la poussière. Collecter les résidus et les placer dans des sacs en plastique fermés ou autres containers pour un traitement. <b>SI MOUILLE:</b> Aspirer/pelleter et placer dans des containers étiquetés pour un traitement.</li> <li>▸ <b>TOUJOURS:</b> Laver la zone avec une grande quantité d'eau et prévenir les écoulements d'entrer dans les drains.</li> <li>▸ En cas de contamination des drains ou des voies d'eau, prévenir les Services d'Urgences.</li> </ul>

### 6.4. Référence à d'autres sections

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS.

## SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Manipulation Sure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse.</li> <li>▸ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition.</li> <li>▸ Utiliser dans un lieu bien ventilé.</li> <li>▸ Prévenir une concentration dans les trous et les creux.</li> <li>▸ <b>Ne pas</b> entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.</li> <li>▸ <b>Ne pas</b> permettre un contact du produit avec le corps, la nourriture ou des ustensiles de cuisine.</li> <li>▸ Eviter un contact avec un matériel incompatible.</li> <li>▸ Durant la manipulation, ne pas manger, boire ou fumer.</li> <li>▸ Conserver les containers fermés de manière sûre s'ils sont non utilisés.</li> <li>▸ Eviter les dommages physiques des containers.</li> <li>▸ Toujours se laver les mains avec de l'eau et du savon après une manipulation.</li> <li>▸ Les vêtements de travail doivent être nettoyer séparément.</li> <li>▸ Blanchir les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.</li> <li>▸ Utiliser des conditions de travail appropriées.</li> <li>▸ Suivre les recommandations de stockage et de manipulation du fabricant.</li> <li>▸ L'atmosphère doit être régulièrement comparée aux standards établis afin d'assurer que des conditions de travail sûres sont maintenues.</li> </ul> <p>Les containers vides peuvent contenir des poussières résiduelles qui possèdent le potentiel de s'accumuler après une</p>
--------------------------	---

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

	<p>certaines période de repos. De telles poussières sont susceptibles de s'enflammer au contact d'une source d'inflammation appropriée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Ne pas couper, perce, limer ou souder de tels containers.</li> <li>▸ De plus, s'assurer qu'une telle activité n'est pas réalisée à proximité de containers pleins, partiellement remplis ou vides, sans une autorisation appropriée pour la sécurité du lieu de travail.</li> </ul>
<b>Protection anti- Feu et explosion</b>	Voir Section 5
<b>Autres Données</b>	Respectez les conseils de stockage et d'usage du fabricant.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Container adapté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Container polyéthylène ou polypropylène.</li> <li>▸ Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.</li> </ul>
<b>Incompatibilité de Stockage</b>	<p>Pour les produits contenant du Fluoropolymers:</p> <p>Eviter un stockage avec des agents oxydants forts, du tétra-fluoro-éthylène, de l'hexa-fluoro-éthylène, du perfluoro-isobutylène, du fluorure de carbonyle et du fluorure d'hydrogène.</p>

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 1.2

## SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### NIVEAU SANS EFFET DÉRIVÉ (DNEL)

Pas Disponible

#### PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC)

Pas Disponible

#### VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

#### DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

#### LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène et le tétrafluoroéthylène	Pas Disponible	Pas Disponible
benzyltriphenylphosphonium, sel avec 4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]bis[phénol] (1:1)	Pas Disponible	Pas Disponible
4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL	Pas Disponible	Pas Disponible
chlorure-de-benzyltriphenylphosphonium	Pas Disponible	Pas Disponible

### 8.2. Contrôles de l'exposition

<b>8.2.1. Contrôle d'ingénierie approprié</b>	<p>Pour les produits en fusion:</p> <p>Fournir une ventilation mécanique, en général une telle ventilation devrait être fournie dans les zones de conversion et de malaxage et dans les stations de travail de fabrication ou le produit est chauffé. Une ventilation d'extraction locale devrait être utilisée sur et à l'intérieur de la machinerie utilisée dans la manipulation du produit en fusion.</p> <p>Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Une ventilation d'extraction locale peut être demandée dans des circonstances spéciales. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un ajustement correct est essentiel pour assurer une protection adéquate.</p> <p>Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et lieux de stockage. Les contaminants aériens générés sur le lieu de travail possèdent des vitesses "d'échappement" variées qui, à leurs tours, déterminent la "vitesse de capture" de la circulation d'air frais nécessaire pour retirer effectivement le contaminateur.</p>			
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td>Type de Contaminant :</td> <td>Vitesse de l'air :</td> </tr> <tr> <td>Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).</td> <td>0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)</td> </tr> </table>	Type de Contaminant :	Vitesse de l'air :	Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).
Type de Contaminant :	Vitesse de l'air :			
Solvant, vapeurs, dégraissage, etc... évaporation depuis réservoir (en plein air).	0.25 à 0.5 m/s (50-100 f/min.)			

Continued...

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

Aérosols, fumées provenant d'opérations de remplissage, intermittent convoyeurs à faible vitesse, soudure, emanations de jets, fumées d'acide de revêtements métalliques, décapage (libération à une faible vitesse dans la zone de génération)	0.5-1 m/s (100-200 f/min.)
jets directs, sprays de peinture dans de petites cabines remplissage, chargement par convoyeurs, poussières de broyeur, écoulement de gas (création active dans la zone de mouvement d'air rapide)	1-2.5 m/s (200-500 f/min.)
frottements, explosion abrasive, tonnelage, meules à haute vitesse poussières générées (libérées à une forte vitesse initiale dans une zone de mouvement d'air très rapide)	2.5-10 m/s (500-2000 f/min.)

Dans chaque intervalle, la valeur appropriée dépend de:

Valeur basse de l'intervalle	Valeur haute de l'intervalle
1 : Courants d'air minimums dans la pièce ou favorables à la capture	1 : courants d'air perturbant la pièce
2 : des contaminateurs à forte toxicité ou de valeurs nuisibles seulement.	2 : Contaminateurs à faible toxicité
3 : Intermittent, faible production	3: Forte production, usage intensif
4 : Petite console de contrôle uniquement	4 : Large console ou grande masse d'air en mouvement

Une théorie simple montre que la vitesse de l'air chute rapidement avec une augmentation de la distance à l'ouverture d'un simple conduit d'extraction. La vitesse diminue généralement avec le carré de la distance par rapport au point d'extraction (dans les cas simples). La vitesse de l'air au point d'extraction doit donc être ajustée en relation avec la distance de la source de contamination. La vitesse de l'air au niveau des pales d'extraction, par exemple, doit être au minimum de 1-2 m/s pour l'extraction de solvants générés dans un réservoir distant de 2 mètres du point d'extraction. D'autres considérations mécaniques, qui produisent des déficits de performance de l'appareil d'extraction, rendent essentielles que les vitesses théoriques de l'air soient multipliées par un facteur de 10 ou plus quand les systèmes d'extraction sont installés ou en usage.

### 8.2.2. Protection Individuelle



#### Protection des yeux/du visage.

- Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté.
- Masque chimique.
- Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. ne mettez pas des lentilles de contact.

#### Protection de la peau

Voir protection Main ci-dessous

#### Protection des mains / pieds

La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.

Durant la manipulation de matériaux chauds, porter des gants résistant à la chaleur et montant jusqu'au coude. Des gants en caoutchouc ne sont pas recommandés pour la manipulation des objets et matériaux chauds. Des gants de protection, par exemple, gants en cuir ou gants avec une surface de contact en cuir.

#### Protection corporelle

Voir Autre protection ci-dessous

#### Autres protections

Durant la manipulation de liquides chauds ou en fusion, porter des pantalons ou des protèges bottes complets, afin d'éviter aux éclaboussures d'entrer dans les bottes.

Habituellement manipulé comme un liquide en fusion qui nécessite une protection thermique de l'ouvrier et augmente les risques d'exposition aux vapeurs.

ATTENTION : Les vapeurs peuvent être irritantes.

- Tenue complète.
- Tablier en P.V.C.
- Crème protectrice.
- Crème nettoyante pour la peau.
- Unité de lavement des yeux.

## Protection respiratoire

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Facteur de protection	Respirateur à demi-masque	Masque respiratoire complet	Masque à adduction d'air
10 x ES	A P1 conduit d'air*	- -	A PAPR-P1
50 x ES	Conduit d'air**	A P2	A PAPR-P2
100 x ES	-	A P3	-
		Conduit d'air*	-

Continued...

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

100+ x ES	-	Conduit d'air**	A PAPR-P3
-----------	---	-----------------	-----------

- Pression négative sur demande \*\* - Débit continu

- Les respirateurs peuvent être nécessaires quand les contrôles d'ingénierie et administratifs n'empêchent pas de manière adéquate les expositions. La décision d'utiliser une protection respiratoire doit être basée sur une appréciation professionnelle prenant en compte l'information de toxicité, les données de mesure d'exposition et la fréquence et la probabilité d'exposition du travailleur.
- Les limites publiées d'exposition professionnelle, quand elles existent, aideront à déterminer l'utilisation adéquate des aides respiratoires sélectionnées. Elles peuvent être mandatées par le gouvernement ou recommandées par les vendeurs.
- Les respirateurs certifiés, s'ils sont bien sélectionnés et testés pour leur efficacité, seront utiles pour protéger les travailleurs contre l'inhalation des particules dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire.
- Utilisez un masque approuvé de circulation positive d'air si des quantités importantes de poussière sont répandues à l'air libre.
- Essayez de ne pas créer des conditions étant la cause de poussière.

### 8.2.3. Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Voir section 12

## SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Du produit en fusion ou fondu peut être moulé ou extrudé.		
État Physique	solide	Densité relative (Water = 1)	Pas Disponible
Odeur	Pas Disponible	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	Pas Disponible	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	Pas Disponible	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	Pas Disponible	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Pas Disponible	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Pas Disponible	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Sans Objet
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatil (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	Immiscible	pH en solution (1%)	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

### 9.2. Autres informations

Pas Disponible

## SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité	Voir section 7.2
10.2. Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Présence de matériaux incompatibles.</li> <li>▸ Le produit est considéré stable.</li> <li>▸ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.</li> </ul>
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7.2
10.4. Conditions à éviter	Voir section 7.2
10.5. Matières incompatibles	Voir section 7.2

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Voir section 5.3

## SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Inhalé</b>	<p>Il existe certaines preuves qui suggèrent que ce produit, si inhalé, à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons. A des températures supérieures à 400 deg. C, le polymère commence à se décomposer avec la réaction devenant de plus en plus rapide avec l'augmentation de la température. Les fumées des matériaux de combustion contiennent des fluoropolymères qui irritent les voies respiratoires supérieures et peuvent être nuisibles si l'exposition est prolongée. Des fluoropolymères sur-chauffés ou brûlés libèrent du fluorure d'hydrogène (un gaz corrosif et fortement irritant) et de faibles quantités de fluorure de carbonyle (fortement toxique). L'inhalation de gaz de fluorure d'hydrogène provoque la formation d'un acide fluorhydrique dans les muqueuses, provoquant entrechoquement, toux et une irritation importante des yeux, du nez et de la gorge. Après une période d'un ou deux jours sans symptômes, il peut survenir une « fièvre des fondeurs » - une maladie temporaire ressemblant à la grippe avec fièvre, frissons et quelquefois, une toux avec un difficulté respiratoire durant environ 24 heures. Une inhalation ou un contact de la peau avec du fluorure carbonyle peut provoquer une irritation avec inconfort et érythèmes. De plus, il peut survenir une corrosion des yeux avec ulcères de la cornée et de la conjonctivite, irritation du nez et de la gorge, ou irritation temporaire des poumons produisant une toux, un inconfort, une difficulté respiratoire et un souffle court. Les personnes avec des maladies pulmonaires existantes peuvent être plus vulnérables aux effets toxiques des produits ci-dessous. A des températures supérieures à 400 deg. C, le polymère commence à se décomposer avec la réaction devenant de plus en plus rapide avec l'augmentation de la température. Les fumées des matériaux de combustion contiennent des fluoropolymères qui irritent les voies respiratoires supérieures et peuvent être nuisibles si l'exposition est prolongée. Des fluoropolymères sur-chauffés ou brûlés libèrent du fluorure d'hydrogène (un gaz corrosif et fortement irritant) et de faibles quantités de fluorure de carbonyle (fortement toxique).</p> <p>Les personnes avec une fonction respiratoires défaillante, des maladies des voix respiratoires et des états telles qu'emphysème ou bronchites chroniques, peuvent être sujet à de plus amples difficultés si des concentrations excessives de particule sont respirées.</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p> <p>Habituellement manipulé comme un liquide en fusion qui nécessite une protection thermique de l'ouvrier et augmente les risques d'exposition aux vapeurs.</p> <p>ATTENTION : Les vapeurs peuvent être irritantes.</p>
<b>Ingestion</b>	<p>Une surexposition est peu probable sous cette forme.</p> <p>Le produit n'a pas été classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est dû au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux). Les inconforts des voies gastro-intestinales peuvent provoquer des nausées et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes n'est pas connue comme cause de soucis. Produit à fort poids moléculaire ; sur une exposition aiguë, ils devraient passer à travers les voies gastro-intestinales avec peu de changements/absorption. Une accumulation occasionnelle du produit solide dans les voies alimentaires peut engendrer la formation de concrétion, produisant un inconfort.</p>
<b>Contact avec la peau</b>	<p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets défavorables sur la santé ni des irritations de la peau par suite d'un contact (tel que classé par les directives CE utilisant des modèles animaux). Néanmoins, la pratique d'une bonne hygiène requiert que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés lors d'actes professionnels.</p> <p>Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>
<b>Yeux</b>	<p>Bien que le produit ne soit pas reconnu comme irritant (classifié ainsi par la directive CE), un contact direct avec les yeux peut provoquer des désagréments passagers caractérisé par des pleurs ou des rougeurs de la conjonctivite (comme pour des brûlures dues au vent). De petits dommages abrasifs peuvent également survenir. Le produit peut engendrer des irritations dues à la présence d'un corps étranger chez certains individus.</p>
<b>Chronique</b>	<p>Une accumulation de la substance, dans le corps humain, peut survenir et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.</p> <p>Ce produit contient un polymère avec un groupe réactif considéré comme de soucis élevé. Les groupes réactifs non-catégorisés sont généralement listés comme haut risque. La toxicité est plus faible pour les espèces plus importantes car elles sont moins facilement absorbées par le corps. Toutefois, même les polymères plus importants avec plus d'un groupe réactif de risque élevé ne peuvent pas être classés comme polymère à faible risque.</p>

Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

## TOXICITÉ

Pas Disponible

## IRRITATION

Pas Disponible

Continued...



## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène et le tétrafluoroéthylène	TOXICITÉ	IRRITATION
	Pas Disponible	Pas Disponible
benzyltriphénylphosphonium, sel avec 4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]bis[phénol] (1:1)	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: 4385 mg/kg <sup>[2]</sup>	Pas Disponible
4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: 3400 mg/kg <sup>[2]</sup>	Pas Disponible
chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium	TOXICITÉ	IRRITATION
	Orale (rat) LD 50: 43 mg/kg <sup>[2]</sup>	Eye (human): Highly irritating

**Légende:** 1 Valeur obtenue substances Europe de l'ECHA enregistrés de -. Toxicité aiguë 2 Valeur obtenue à partir de la fiche signalétique du fabricant, sauf les données spécifiées soient extraites du RTECS - Registre des effets toxiques des substances chimiques

PERFLUOROPROP-1-ÈNE POLYMÉRISÉ AVEC LE 1,1-DIFLUOROÉTHYLÈNE ET LE TÉTRAFLUROÉTHYLÈNE	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL & CHLORURE-DE-BENZYLTRIPHÉNYLPHOSPHONIUM	Les symptômes de type asthmatique peuvent se prolonger pendant des mois, voire des années, même après la fin de l'exposition au produit. Cela peut être dû à un antécédent non-allergique désigné comme le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes qui peut faire son apparition suite à une exposition à des composés hautement irritants présents en concentrations élevées. Les principaux critères qui permettent de diagnostiquer ce syndrome sont notamment l'absence d'antécédent respiratoire chez un individu non atopique, accompagnée d'une survenue soudaine de symptômes de type asthmatique persistants quelques minutes ou quelques heures après une exposition avérée au produit irritant. D'autres critères permettant le diagnostic de ce symptôme sont une tendance à l'obstruction réversible lors de tests pulmonaires, une hyperréactivité bronchique modérée à élevée en cas de test de provocation à la méthacholine et une absence d'inflammation lymphocytaire minimale, sans éosinophilie. Le syndrome de dysfonctionnement réactif des voies aériennes (ou asthme) suite à une inhalation irritante est un trouble rare et se manifeste en fonction du degré et de la durée d'exposition au produit irritant. Toutefois, la bronchite contractée sur le lieu de travail est un trouble qui survient après une exposition à des produits irritants en concentrations élevées (souvent des particules) et est totalement réversible après cessation de l'exposition. Ce trouble se caractérise par des difficultés à respirer et une toux accompagnée de mucus.

toxicité aiguë	☉	Cancérogénicité	☉
Irritation / corrosion	☉	reproducteur	☉
Lésions oculaires graves / irritation	☉	STOT - exposition unique	☉
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	☉	STOT - exposition répétée	☉
Mutagenéité	☉	risque d'aspiration	☉

**Légende:** ✘ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification  
✔ – Données nécessaires à la classification disponible  
☉ – Données non disponibles pour faire la classification

## SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

## 12.1. Toxicité

Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène et le tétrafluoroéthylène	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

Continued...

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

benzyltriphénylphosphonium, sel avec 4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]bis[phénol] (1:1)	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

  

4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

  

chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium	ENDPOINT	DURÉE DE L'ESSAI (HEURES)	ESPÈCE	VALEUR	SOURCE
	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

**Légende:**

Extrait de 1. Données de toxicité de IUCLID 2. Substances enregistrées par ECHA en Europe - informations écotoxicologiques - Toxicité aquatique 3. EPIWIN Suite V3.12 (QSAR) - Données de toxicité aquatique (estimées) 4. Base de données ECOTOX de l'Agence de protection de l'environnement (EPA) des États-Unis - Données de toxicité aquatique 5. Données d'évaluation des risques aquatiques ECETOC 6. NITE (Japon) - Données de bioconcentration 7. METI (Japon) - Données de bioconcentration

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marée supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage. Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL	HAUT	HAUT
chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium	HAUT	HAUT

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Composant	Bioaccumulation
4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL	MOYEN (LogKOW = 4.4744)
chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium	HAUT (LogKOW = 5.7761)

**12.4. Mobilité dans le sol**

Composant	Mobilité
4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL	BAS (KOC = 1605000)
chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium	BAS (KOC = 30150000)

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

	P	B	T
Des données disponibles	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet
Critères PBT remplis?	Sans Objet	Sans Objet	Sans Objet

**12.6. Autres effets néfastes**

Aucune donnée disponible

**SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Élimination du produit / emballage	
	Ne pas permettre à l'eau provenant du lavage ou de l'équipement de pénétrer dans les conduits d'eau. Il peut s'avérer nécessaire de collecter toute l'eau de lavage pour un traitement préalable avant l'élimination. Dans tous les cas, une élimination dans les égouts peut-être soumise à des lois et réglementations et ces dernières doivent être prises en compte de manière prioritaire. En cas de doute, contacter l'autorité responsable.

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

Options de traitement des déchets	Pas Disponible
Options d'élimination par les égouts	Pas Disponible

## SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

## Etiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

## Transport terrestre (ADR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	classe	Sans Objet
	Risque Secondaire	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Identification du risque (Kemler)	Sans Objet
	Code de classification	Sans Objet
	Etiquette de danger	Sans Objet
	Dispositions particulières	Sans Objet
	quantité limitée	Sans Objet

## Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA	Sans Objet
	Sous-risque ICAO/IATA	Sans Objet
	Code ERG	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières	Sans Objet
	Instructions d'emballage pour cargo uniquement	Sans Objet
	Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement	Sans Objet
	Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers	Sans Objet
	Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	Sans Objet
	Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison	Sans Objet
	Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet	Sans Objet

## Transport maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG	Sans Objet
	IMDG Sous-risque	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS	Sans Objet
	Dispositions particulières	Sans Objet
	Quantités limitées	Sans Objet

### Le transport fluvial (ADN): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

14.1. Numéro ONU	Sans Objet	
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	Sans Objet	
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	Sans Objet	Sans Objet
14.4. Groupe d'emballage	Sans Objet	
14.5. Dangers pour l'environnement	Sans Objet	
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Code de classification	Sans Objet
	Dispositions particulières	Sans Objet
	Quantités Limitées	Sans Objet
	Équipement requis	Sans Objet
	Feu cônes nombre	Sans Objet

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans Objet

## SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**PERFLUOROPROP-1-ÈNE POLYMÉRISÉ AVEC LE 1,1-DIFLUOROÉTHYLÈNE ET LE TÉTRAFLUOROÉTHYLÈNE (25190-89-0) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Sans Objet

**BENZYLTRIPHÉNYLPHOSPHONIUM, SEL AVEC 4,4'-[2,2,2-TRIFLUORO-1-(TRIFLUOROMÉTHYL)ÉTHYLIDÈNE]BIS[PHÉNOL] (1:1)(75768-65-9) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)

**4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL (1478-61-1) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)

Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)

**CHLORURE-DE-BENZYLTRIPHÉNYLPHOSPHONIUM (1100-88-5) EST DISPONIBLE DANS LES TEXTES RÉGLEMENTAIRES SUIVANTS**

Inventaire européen des substances chimiques douanes ECICS (en anglais)

Union européenne - Inventaire Européen des Substances Chimiques Commerciales Existantes (EINECS) (en anglais)

Cette SDS est en conformité avec les réglementations européennes et modifications suivantes - dans la mesure où elles sont applicables : 98/24/EC, 92/85/EC, 94/33/EC, 91/689/EEC, 1999/13/EC, Règlement (UE) no 2015/830, règlement (CE) no 1272/2008 et de leurs amendements ainsi qu'avec les réglementations Britanniques suivantes :

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

Continued...

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

## RÉSUMÉ ECHA

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène et le tétrafluoroéthylène	25190-89-0	Pas Disponible	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Non classés	non disponible	non disponible
2	Aquatic Chronic 2	GHS09	H411

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
benzyltriphénylphosphonium, sel avec 4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]bis [phénol] (1:1)	75768-65-9	Pas Disponible	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Eye Irrit. 2	GHS07; Wng	H319
2	Eye Irrit. 2; Eye Dam. 1; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1; Acute Tox. 3; Skin Irrit. 2; STOT SE 3	GHS09; GHS05; Dgr; GHS06	H318; H410; H301; H315; H335

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL	1478-61-1	Pas Disponible	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
2	Skin Irrit. 2; Eye Irrit. 2; Aquatic Acute 1; Aquatic Chronic 1; STOT SE 3	GHS09; GHS07; Wng	H315; H319; H410; H400; H335

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

Composant	Numéro CAS	Numéro index	ECHA Dossier
chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium	1100-88-5	Pas Disponible	Pas Disponible

l'harmonisation (C & L Inventaire)	Classe de danger et catégorie de code (s)	Code de pictogrammes Mention d'avertissement (s)	Code de Hazard Statement (s)
1	Acute Tox. 2; Eye Dam. 1; Acute Tox. 2; STOT RE 1	GHS08; GHS05; GHS06; Dgr	H300; H318; H330
2	Acute Tox. 2; Eye Dam. 1; STOT RE 1; Acute Tox. 3; Eye Irrit. 2; STOT SE 3; Skin Irrit. 2; Aquatic Chronic 3; Acute Tox. 1; STOT SE 1	GHS08; GHS05; GHS06; Dgr; GHS09	H300; H318; H330; H335; H315; H310; H370; H411

1 Code Harmonisation = La classification la plus répandue. Code de l'harmonisation = 2 La classification la plus stricte.

## état de l'inventaire national

Inventaire national	Statut
Australie - AICS	O
Canada - DSL	O
Canada - NDSL	N (benzyltriphénylphosphonium, sel avec 4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]bis[phénol] (1:1); Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène et le tétrafluoroéthylène; 4,4'-(PERFLUOROISOPROPYLIDÈNE)DIPHÉNOL; chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium)
Chine - IECSC	O
Europe - EINEC / ELINCS / NLP	N (Perfluoroprop-1-ène polymérisé avec le 1,1-difluoroéthylène et le tétrafluoroéthylène)
Japon - ENCS	N (benzyltriphénylphosphonium, sel avec 4,4'-[2,2,2-trifluoro-1-(trifluorométhyl)éthylidène]bis[phénol] (1:1); chlorure-de-benzyltriphénylphosphonium)

## Fluonox Terpolymer (Cure incorporated)

Corée - KECI	O
New Zealand - NZIoC	O
Philippines - PICCS	O
É.-U.A. - TSCA	O
<b>Légende:</b>	O = Tous les ingrédients sont dans l'inventaire N = Non déterminé ou un ou plusieurs des ingrédients ne sont pas dans l'inventaire et ne sont pas exonérés d'une inscription sur liste (voir les ingrédients spécifiques entre parenthèses)

## SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

<b>date de révision</b>	09/06/2018
<b>date initiale</b>	19/04/2018

## Codes pleins de risques de texte et de danger

<b>H300</b>	Mortel en cas d'ingestion.
<b>H301</b>	Toxique en cas d'ingestion.
<b>H310</b>	Mortel par contact cutané.
<b>H315</b>	Provoque une irritation cutanée.
<b>H318</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>H319</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>H330</b>	Mortel par inhalation.
<b>H335</b>	Peut irriter les voies respiratoires.
<b>H370</b>	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
<b>H400</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques.
<b>H410</b>	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>H411</b>	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>non disponible</b>	

## autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

La fiche technique santé-sécurité (SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Pour des conseils détaillés sur les équipements de protection individuels, se référer aux standards CEN de l'UE suivants :

EN 166 - Protection individuelle des yeux

EN 340 - Vêtements de protection

EN 374 - Gants de protection contre les produits chimiques et les micro-organismes.

EN 13832 - Protection des chaussures contre les produits chimiques

EN 133 - Protection individuelle pour la respiration

## Définitions et abréviations

PC—TWA : Concentration autorisée - moyenne pondérée dans le temps

PC-STEL : Concentration autorisée - Limite d'exposition à court terme

IARC : Centre international de recherche sur le cancer

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes gouvernementaux

STEL : Limite d'exposition à court terme

TEEL : Limites d'exposition d'urgence temporaire

IDLH : Concentrations immédiatement dangereuses pour la vie ou la santé

FSO : Facteur de sécurité olfactive

DSENO : Dose sans effet nocif observé

DMENO : Dose minimale avec effet nocif observé

TLV : Valeur limite seuil

LOD : Limite de détection

OTV : Valeur de seuil olfactif

FBC : Facteurs de bioconcentration

IBE : Indice biologique d'exposition

Alimenté par AuthorITe, de Chemwatch.